



● COTISATION 2020

Merci de renouveler votre adhésion au plus tard le 30 avril 2020

Cotisation annuelle:

-30 € pour les couples

-20 € pour les adhésions individuelles

- 15 € pour les juniors

ou le double pour les membres bienfaiteurs

Chèque à libeller à l'ordre
de l'ARVAC et à adresser

avec ce document

complété au verso :

Envoi jusqu'au
:30/06/2020

Roland de LUZE
20, rue du Château d'Eau
74240 GAILLARD
Tel. 04 50 39 73 20
roland.de.luze@wanadoo.fr

Envoi après le
30/06/2020 à:

ARVAC
BP 7
74401 CHAMONIX

2 points importants :

- Les **relances** sont **coûteuses** et imposent des **tâches supplémentaires** aux bénévoles de votre Association.

Merci de nous aider à atteindre l'objectif du 30 avril !

- Afin d'éviter des relances inopportunes l'ARVAC vous remercie de bien vouloir l'informer de votre décision de ne pas renouveler votre adhésion en **retournant ce bulletin à notre Trésorier en précisant éventuellement ci-dessous vos motifs :**

Pour mémoire:

Règlement par virement:

Références internationales
du compte ARVAC:

Banque Laydernier 

Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Titulaire du compte

ASS DES RESIDENTS DE CHAMONIX

Identifiant national de compte bancaire - RIB

10228	02860	11224100200	67
Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB

Domiciliation

CHAMONIX

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

FR76 1022 8028 6011 2241 0020 067

Identifiant international de l'établissement bancaire - BIC

SWIFT BIC : LAYDFR2W



